Nos réf. : PK/JD/DB/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :

06/09/10
DATE D'AFFICHAGE:

15/09/10

L'an deux mil dix le 15 septembre à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence **Monsieur Pierre KNEPPERT**, Maire Adjoint.

NOMBRE DE CONSEILLERS : MAKSOUD M FONTAINE

En exercice : 26 Présents : 22

Votants: 26

Etaient présents: KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, GUERITEY Nadine.

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET:

Réhabilitation et mise en conformité de sécurité des locaux accueillant : le Relais d'Assistantes Maternelles des « 4 Cantons » et les bureaux de la Restauration Périscolaire Excusés:

MORENO Christine a donné procuration à KNEPPERT Pierre, BONNOT Monique a donné procuration à MERAUX Jocelyne, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel.

Madame GUERITEY Nadine est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- S'engage à réaliser et à financer les travaux de réhabilitation et de mise en conformité de sécurité des locaux accueillant : le Relais d'Assistantes Maternelles des « 4 Cantons » et les bureaux de la Restauration Périscolaire. Le projet se situe au niveau du 4 rue de l'Etoile au sein de l'Espace Educatif Pluriel Françoise Dolto. Le montant du projet s'élève à 125 200 € HT (149 739,20 € TTC).
- Se prononce sur le plan de financement suivant :

Fonds libres

74 619,20 €

- Subvention sollicitée du Conseil Général

25 040,00 €

Aide financière de la CAF

50 080,00 €

- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention compte tenu de l'urgence des travaux.
- S'engage à réaliser les travaux dans l'année.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

To Le Maire





